



Air France

CSE PILECO MARS 2024



A vos côtés, *Techniciens, Maîtrises, Cadres*

Le 28 mars 2024

Commercial-Finance

★ **Information préalable sur le projet d'organisation de la finance du commercial**

L'organisation en place date d'août 2021. Elle devait répondre à la création de l'Area Long-Courrier et était en miroir de l'organisation métier précédente du Commercial (Revenue & Sales). Une nouvelle organisation du métier Commercial & Marketing a été mise en œuvre en mars 2024, l'organisation de la Finance devant donc être revue pour rester en miroir de l'organisation métier. Les fonctions Finance du domaine Commercial & Marketing exercent des responsabilités AFKL. L'objectif est d'avoir une responsabilité jointe AFKL pour toutes les équipes afin de garantir plus d'efficacité et d'alignement.

Avoir un pilotage central commun pour les processus centraux permettrait une utilisation efficiente des données et systèmes et garantirait un traitement identique au sein du Commercial & Marketing des processus financiers, du contrôle interne et de la conformité. Selon la Direction, cette réorganisation ne génèrera pas de baisse d'effectifs.

Notre commentaire : Nous aurions besoin d'avoir les effectifs par pôle et non au global. Quelle répartition entre les collaborateurs AF et KLM ? Par ailleurs, cette présentation reste assez obscure. Celle à venir en Commission Economique Emploi Formation (CEEF) devra être vulgarisée et détaillée car il manque beaucoup d'éléments pour se faire une idée précise de cette réorganisation.

Réponses de la Direction : La situation prévue entre collaborateurs sera donnée en CEEF. La Direction note notre demande de précision et en prendra compte.

★ **Budget du CSE Pileco**

La Commission financière s'est réunie en février pour examiner la projection presque définitive du budget 2023 et détailler le budget prévisionnel 2024. Le budget 2023 devrait se clôturer, selon la projection, avec un déficit de 206 614 €, moindre que prévu. C'est la restauration qui est la cause de ce déficit car les activités Sociaux-culturelles présentent un solde positif.

Le budget 2024 est prévu stable, avec un résultat prévu déficitaire, toujours à cause de la restauration.

Notre commentaire : le budget est correctement géré de façon transparente et la CFE-CGC préside la commission financière. Nous votons « POUR » ce budget.

Fonctions Transverses Commerciales & Corporate

★ **Information sur une adaptation de l'organisation de la Direction Générale Multirisque (DG.SV)**

Le projet a été initié en 2022 avec une nécessité d'adapter l'organisation du service. Il a pour buts de finaliser l'intégration des Risques Physiques au sein de la maîtrise des Risques, telle que prévue en 2022, d'optimiser le fonctionnement de la Direction grâce à une répartition plus efficace des rôles et des responsabilités et de resserrer le Comité de Direction pour faciliter la prise de décision. L'adaptation de l'organisation serait réalisée à effectifs constants, sans modification sur les conditions de travail. L'information aux équipes sera faite début avril et la mise en place des nouveaux rattachements hiérarchiques se fera début mai.

Notre commentaire : Pas de commentaires particuliers sur ce projet.

DOM

★ **CSSCT**

Faisant suite aux derniers incidents (décrochage de la tête de passerelle à FDF, émanations de formol d'un colis mal conditionné), les commissaires CSSCT dénoncent le fait de n'être pas suffisamment associés aux décisions et actions prises lors d'incidents. Ils

ont le sentiment de n'être pas pris au sérieux et de n'être pas entendus. Ils rappellent le rôle et l'importance de la CSSCT et alertent le Président du CSE sur la dégradation des relations avec la Direction.

★ **Information et consultation sur le projet d'adaptation des grilles horaires haute et basse saison des AEC et des leaders du Pôle Client de la Réunion - Programme été 2024**

Ce projet comporte des modifications horaires pour coller au programme, notamment des changements soir/matin ou jour et vice versa et des ajustements prises de service et fin de service. Il a été décidé de garder le cadre horaire des grilles précédentes avec le même rythme, la même typologie et le même taux de production. Un programme AF Eté présentant 2 Grands Types d'activités à savoir en période dite de « **Basse activité** » une semaine à 10 vols et en période de « **Haute Activité** » une semaine à 11/12/14 vols.

Notre intervention : la CFE-CGC dénonce l'absence en session du CSE du Président de la CSSCT DOM. Il y a eu 2 incidents graves et il eut été souhaitable qu'il vienne répondre en personne aux élus et expliquer les problèmes rencontrés. **Nous insistons sur le rôle des commissaires CSSCT et sur la nécessité de les impliquer dans les décisions.**

Concernant les grilles haute et basse saison, la base a été consultée avant de prendre une position sur notre vote. Les salariés ne sont pas contre mais nous demandons que des renforts soient apportés.

Nous votons « POUR » les 2 propositions de projet d'adaptation de grilles horaires mais nous resterons vigilants à ce que la Direction tienne ses engagements.

Réponses de la Direction : Le Président de la CSSCT DOM sera présent à la prochaine session de CSE. Concernant les grilles, il y aura une augmentation des salaires à travers la mise en place des nouvelles.

Les Informations du Président

Une bonne année avec un résultat porté par un milieu d'année très dynamique. Nos fonds propres et notre dette (4 milliards) sont malgré tout toujours affectés par les années de crise et nos principaux concurrents, surtout IAG, font mieux que nous.

- 18 milliards 500 millions de recettes pour le Groupe Air France-KLM.
- Un résultat net 2023 à 1 624 millions €
- Une marge opérationnelle en nette dégradation au 4e trimestre
- Des fonds propres toujours négatifs à -962 Millions € mais en amélioration du fait de l'amélioration de nos résultats et des opérations Hermès et Flying Blue.

Cependant, de nombreux facteurs négatifs se cumulent :

- L'impact de la hausse du prix du carburant de l'été
- La hausse de nos coûts unitaires hors carburant, malgré une croissance sensible d'activité par rapport à 2022
- Des résultats Cargo toujours en retrait du fait de la baisse de la demande et de l'augmentation des capacités mondiales.
- L'instabilité géopolitique mondiale qui impacte les opérations, avec notamment un impact significatif de la crise au Proche-Orient, surtout pour Transavia (également impactée par les grèves ATC du 1^{er} trimestre, le report des livraisons d'avions et le tremblement de terre au Maroc).
- Nous dépensons plus que ce que nous gagnons parce que nous avons un plan d'investissement de nouveaux avions

Les prévisions sont bonnes pour les prochains mois, la demande reste soutenue et nous poursuivons notre expansion en ouvrant de nouvelles lignes (Phoenix, Vérone, Kalamata...).

Côté Marché France

Les **résultats** sont bons sur **janvier-février** avec un revenu à **index 104 vs 2023** et une offre en hausse à index 105 vs 2023. Les ventes Directes ont un index 103 vs 2023 (Online 102 et Offline 105 vs 2023). Les ventes Tierces ont un index 105 vs 2023 et le business corpo est à 108.

La Direction annonce une diminution à venir de la surface des locaux hébergeant les équipes à Marseille (les Docks).

Côté Dom

Résultats de janvier-février 2024 (données en index)

	Revenue Y/Y	Pax transportés Y/Y	Offre Y/Y
CAY	99	95	94
FDL	113	103	103
PTP	105	96	96
RUN	87	77	74

Bons résultats également sur les DOM, **index 101 vs 2023**, poussés par FDF.

Nos interventions

Locaux MRS : La CFE-CGC comprend que générer des économies pour l'entreprise est appréciable mais cette réduction de surface nous inquiète. La confidentialité des boxes n'étant déjà pas possible qu'en sera-t-il avec de la surface en moins ? Nous nous assurerons que la QVT soit bien préservée et que les risques de dégradation de l'isolation phonique et de nuisances sonores soient sérieusement étudiés. Nous demandons à la Direction de prendre en compte l'effet anxiogène de cette annonce alors même qu'un étage a été rendu il y a moins de deux ans. De même, il est essentiel de conserver le local du CLASC dont les activités sont très appréciées des salariés. Enfin, la CFE-CGC demande à être associés aux différentes réflexions sur ce sujet.

Dedicate : Nous faisons part de remontées négatives au sein de l'équipe Dedicate du CCO et alertons sur plusieurs faits : beaucoup de congés maladie sont à déplorer, de nombreuses personnes ont évoqué leur souhait de se mettre en mobilité (certaines avec très peu d'année d'ancienneté au sein de ce service). On constate également l'épuisement psychologique des AMDE depuis la mise en place effective du projet le 1^{er} janvier 2024. Cet épuisement psychologique est dû aux nombreux retours négatifs de salariés du service, en situation de mal-être. La source de ce mal-être provient d'une certaine frustration des collaborateurs à ne pas assumer leurs activités professionnelles dans le cadre d'acquisition de nouvelles compétences.

En effet, le focus des formations se faisant essentiellement par des doubles terrains, ces dernières sont fixées de manière sporadiques et trop espacées dans le temps, ce qui contribue à un manque absolu de consolidation des acquis et, par ricochet, ne permet pas d'exercer son activité professionnelle dans la meilleure sérénité.

Sélection interne de PNC intervenue en début d'année : La CFE-CGC se félicite des 53 opportunités offertes aux personnels intéressées par une reconversion sur ce métier. Toutefois, comment a-t-il été possible de laisser postuler et espérer certains salariés quand l'article L6521-5 du code du transport stipule que la date butoir pour l'activité PNC est fixée à 55 ans ? C'est une difficulté supplémentaire pour le manager à qui il incombe d'une part d'annoncer une réponse négative -prévisible – et d'autre part de remobiliser son collaborateur.

AIP : Pouvez-vous nous expliquer pourquoi il n'est plus prévu de remettre une lettre au salarié pour l'informer de son AIP ? C'était pourtant un vrai support pour le manager en charge d'annoncer à son collaborateur son augmentation.

Flying Blue : La CFE-CGC réitère la demande de présentation Flying Blue en CSE.

Réponses de la Direction : la Direction prend en compte nos alertes sur les locaux de Marseille et assure que nous serons associés au projet. Elle dit également vouloir utiliser les expériences précédentes pour ne pas reproduire les mêmes erreurs, notamment au niveau du bruit.

Les AIP ne sont pas encore finalisées mais il n'y a plus aucune notification papier pour le salarié, les délais entre les remontées au service paie et la communication étant très courts.

La Direction remontera au service Dedicate les remarques faites en session de CSE.

Concernant la sélection PNC, le sujet est délicat mais aucune discrimination ne doit être réalisée.

Informations du Bureau du CSE Pileco

- ❖ Pour les Parisiens, l'escapade Venise qui rencontre un vrai succès et l'activité Yoga prend beaucoup d'ampleur.
- ❖ Proposition d'abonnement annuel Vélib' à 60€
- ❖ Opération parc Astérix à 20€
- ❖ Subvention offerte sur la course à Chantilly pour le soutien à la Bipolarité
- ❖ Pour tous, Paris et régions, Le Pileco a participé le 12 mars à un événement initié par le CNL (Centre National du Livre) : le ¼ heure de lecture. Un jeu et un tirage au sort ont permis de faire gagner de nombreux livres de poche et de promouvoir la lecture.
- ❖ Point d'alerte sur le CLASC de Marseille et surtout à la préservation de son local malgré la réduction prévue de la surface des locaux des docks.

Vos élus CFE-CGC du PILECO

CFE-CGC Air France

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org



CFE-CGC Pilotage Economique : cfecgc.pileco@gmail.com

<https://cfecgcaf.org/entite/pilotage-economique/>